



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE DE MONT-SAINT-HILAIRE	4	
MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ	5	
HISTORIQUE	6	
DÉMARCHE	6	
OBJECTIFS DE LA POLITIQUE	7	
VALEURS DE LA POLITIQUE	7	
PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE	8	
ÉNONCÉ GÉNÉRAL DE LA POLITIQUE	8	
DÉFINITION DE LA FAMILLE ET DE LA PERSONNE AÎNÉE	9	
PORTRAIT DES FAMILLES ET DES PERSONNES AÎNÉES	9	
CONTEXTE MUNICIPAL	10	
CONCLUSION	12	
REMERCIEMENTS	12	
ANNEXE 1 Comité d'élaboration et de suivi de la Politique sur la famille et les personnes aînées	13	
ANNEXE 2 Champs d'action	14	
ANNEXE 3 Portrait des ressources	24	

MOT DU MAIRE DE MONT-SAINT-HILAIRE

Toutes les politiques municipales ont leur raison d'être. Celle portant sur la famille et les personnes aînées m'interpelle particulièrement puisqu'elle est très représentative de la population hilairemontaise. En effet, notre population est plus avancée en âge que la moyenne québécoise et est aussi composée d'un grand nombre de familles. Considérant ces données démographiques propres à Mont-Saint-Hilaire et puisque les politiques municipales visent à encadrer les actions et les projets de la Ville, je peux affirmer avec certitude que cette dernière saura améliorer concrètement la qualité de vie de la majorité des citoyennes et citoyens.

En 2022, nous avons entamé une réflexion à l'échelle régionale pour la refonte de la Politique régionale des aîné(e) s de la MRC de La Vallée-du-Richelieu. Cette réflexion a permis à la Ville de Mont-Saint-Hilaire de se coordonner à la démarche pour une mise à jour tout aussi importante de sa Politique de la famille et des personnes aînées. Nous avons rencontré de nombreuses personnes lors de notre Forum et plusieurs familles, jeunes et moins jeunes, ont pu partager avec nous leurs idéaux. Je leur en suis fort reconnaissant. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des intervenants qui a participé à cette réflexion collective permettant de teinter cette Politique d'une couleur hilairemontaise, J'attribue aussi mes sincères remerciements à mes deux collègues du conseil municipal, madame Isabelle Thibeault et monsieur Marcel Leboeuf, pour leur dévouement dans ce projet d'envergure.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de présenter une politique qui répondra, je le souhaite de tout coeur, aux besoins exprimés. Je suis confiant de la portée qu'aura cette dernière sur la qualité de vie de nos citoyens et citoyennes puisque nous y sommes guidés par des valeurs d'écoute et d'accessibilité, rejoignant autant les personnes aînées que les jeunes. Ce lien intergénérationnel nous est également rappelé par la Chaise des générations qui a été présentée aux élus et aux élues peu de temps avant l'adoption de cette politique. Cette chaise occupe d'ailleurs une place symbolique dans la salle du conseil municipal pour nous rappeler l'importance de prendre en compte l'avenir des générations futures dans l'ensemble de nos décisions politiques.

Ensemble, assurons-nous d'offrir une qualité de vie enviable à nos personnes aînées ainsi qu'à nos familles!

Marc-André Guertin Maire de Mont-Saint-Hilaire



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous présente la nouvelle version de la Politique de la famille et des personnes aînées de notre ville. Cette démarche collective vise à offrir aux familles et aux personnes aînées un milieu de vie de qualité qui répond à leurs besoins et à leurs valeurs, tout en favorisant des liens intergénérationnels.

Forts de l'expérience vécue lors de la mise en oeuvre de la politique précédente et grandement inspirés par la démarche Municipalités (et Villes) Amies des Aînés (MADA), nous nous sommes permis d'y aller avec une petite pointe d'ambition! Certains projets pilotes de mobilité durable et des activités intergénérationnelles réconfortantes, par exemple, vont sans doute contribuer à renforcer la qualité de notre milieu de vie.

Nous avons déployé les efforts nécessaires pour que la Politique soit bien intégrée aux autres services qu'offrent la ville et les partenaires de notre région. Ainsi, nous faisons le pari que les familles et les personnes aînées demeureront plus que jamais au coeur de nos décisions!





Mère de 4 jeunes adultes et aidante naturelle pour ma mère Mairesse suppléante et conseillère municipale, district 4 — du Piémont

Membres du comité de la Politique sur la famille et les personnes aînées :

- Émilie Brevers, citoyenne
- Sylvie Brousseau, citoyenne
- Feue Gaétane Gagnon, citoyenne
- Marie-Pier Gorry, citoyenne



Représentants de l'administration municipale:

- Frédéric Chabot, chef de service
 loisir et vie communautaire,
 Service du loisir et de la culture
- Élizabeth Cantin, directrice,
 Service du loisir et de la culture
- **Isabelle Thibeault**, conseillère municipale, district 4 du Piémont
- **Marcel Leboeuf**, conseiller municipal, district 6 de la Montagne

HISTORIQUE

En octobre 2005, la Ville de Mont-Saint-Hilaire publiait sa toute première Politique familiale. Quelques années plus tard, le conseil municipal a manifesté le souhait d'y intégrer la réalité des personnes aînées. Ainsi, une Politique de la famille et des aînés a vu le jour en septembre 2013. Comme les besoins ainsi que les réalités des familles et des personnes aînées évoluent constamment, une nouvelle version de la politique devenait incontournable, à la lumière des consultations récemment effectuées.

DÉMARCHE

À cette fin, un comité a été mis sur pied (voir l'annexe 1). Son mandat consistait à piloter l'élaboration d'une nouvelle Politique de la famille et des personnes aînées en tenant compte de la réalité hilairemontaise par l'entremise de sondages et de consultations auprès de ces groupes.

L'exercice devait aussi mener à la réalisation d'un plan d'action basé sur les éléments suivants (voir l'annexe 2):

Espaces extérieurs et bâtiments

Habitation et milieu de vie

Vie communautaire (loisir, sport, culture et développement social)

Communication

Santé et services sociaux

Participation et inclusion sociale

Reconnaissant la valeur et la contribution des familles ainsi que des personnes aînées sur son territoire, la Ville de Mont-Saint-Hilaire s'est dotée des outils nécessaires à l'amélioration de leur qualité de vie. Pour assurer la réussite de sa politique, la Ville compte sur la mobilisation d'un milieu dynamique disposant de ressources communautaires compétentes et engagées.

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

La Politique de la famille et des personnes aînées exprime clairement l'importance que leur accorde le conseil municipal et valorise leur rôle dans la vie communautaire. Ses objectifs sont:

- Offrir aux familles et aux personnes aînées de Mont-Saint-Hilaire un milieu de vie de qualité qui répond à leurs besoins et à leurs valeurs;
- Favoriser les liens intergénérationnels.

À la suite de cette politique, la Ville de Mont-Saint-Hilaire souhaite obtenir l'accréditation MADA (Municipalités amies des aînés au Québec) avec l'aide de la MRC de la Vallée-du-Richelieu.

VALEURS DE LA POLITIQUE

La Ville de Mont-Saint-Hilaire souhaite offrir une qualité de vie enviable aux familles et aux personnes aînées établies sur son territoire. Elle souhaite aussi présenter aux personnes aînées des occasions de mettre à contribution leur expertise et entend favoriser la transmission de leurs connaissances aux générations qui les suivent. À ces fins, la Ville est guidée par les valeurs suivantes:

L'ÉCOUTE

L'écoute attentive conditionne l'instauration du dialogue. Elle favorise l'instauration d'actions pertinentes grâce à l'expression et à la compréhension commune des besoins.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOCIAL

La conciliation de la protection de l'environnement, de la prospérité économique et de la justice sociale vise à répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs.

L'ACCESSIBILITÉ

L'accès à un service public comprend la connaissance des modes de prestation de services, la facilité d'atteinte géographique et physique, l'horaire adapté aux besoins des usagers ou la disponibilité du personnel.

LA SÉCURITÉ

Les mesures et les mécanismes de sécurité mis en place par la société doivent assurer la protection des personnes et des familles contre certains risques.

PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE

Dans cet esprit, les cinq (5) principes suivants sont exprimés et enchâssés dans la Politique:

- 1. Favoriser la concertation et le partenariat afin de mieux desservir les familles et les personnes aînées;
- 2. Reconnaître et promouvoir la famille et les personnes aînées comme des partenaires autonomes, responsables et compétentes;
- 3. Reconnaître et promouvoir la personne aînée comme une richesse pour notre communauté;
- 4. Adapter et améliorer de façon continue l'offre de services municipale pour une adéquation entre les attentes et les besoins des familles et des personnes aînées;
- 5. Contribuer au développement d'un environnement favorable à l'épanouissement des familles et des personnes aînées.

ÉNONCÉ GÉNÉRAL DE LA POLITIQUE

La Ville de Mont-Saint-Hilaire désire contribuer au développement d'un environnement sain et favorable à l'épanouissement des familles et au vieillissement actif des personnes aînées en intégrant le penser et l'agir «familles et personnes aînées » dans la culture de la municipalité. Le réflexe «familles et personnes aînées » sera donc au centre des préoccupations et des interventions municipales.

Spécifiquement pour les personnes aînées, la Ville assure la prestation de services municipaux dont elles ont besoin. Elle facilite aussi le soutien de leur famille, de leur entourage, de leur voisinage et des organismes communautaires. Toutes ces ressources veillent à leur bonne santé, à leur participation sociale et à leur sécurité, en parfaite adéquation avec la définition du vieillissement actif selon l'Organisation mondiale de la Santé¹.



¹ Organisation mondiale de la Santé (OMS). (2002). Vieillir en restant actif : cadre d'orientation. https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/67758/WHO_NMH_NPH_02.8_fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y

DÉFINITION DE LA FAMILLE ET DE LA PERSONNE AÎNÉE

La famille est un milieu de vie composé de personnes de tous âges évoluant au quotidien, unies par des liens génétiques, légaux ou affectifs et partageant des principes, des valeurs, des projets, une histoire, une culture, etc. Au coeur de cette cellule se trouvent les enfants. La famille est un lieu privilégié d'apprentissage et de développement sur les plans tant affectifs que cognitifs et sociaux.

La personne aînée est âgée de 65 ans et plus. La condition d'une personne aînée est à géométrie variable. Le tout forme une mosaïque de gens qui, même s'ils sont des membres à part entière de la société, présentent des différences et des ressemblances, tant au chapitre de leurs besoins qu'à celui de leurs expériences de vie, de leurs savoirs et de leurs intérêts. La personne aînée est parvenue à un stade de vie lui imposant une modification de ses activités physiques ou intellectuelles de manière quantitative ou qualitative. Elle demeure une richesse pour notre communauté, il importe donc de la mettre en valeur.

PORTRAIT DES FAMILLES ET DES PERSONNES AÎNÉES

DONNÉES SUR LES FAMILLES HILAIREMONTAISES²

Statistique Canada (2021)

- En 2021, la Ville de Mont-Saint-Hilaire comptait 19 247 habitants³, représentant une hausse de 1,5 % par rapport à 2016. En comparaison, la croissance moyenne nationale était de 5,2 %.
- En 2021, la Ville de Mont-Saint-Hilaire comptait 7765 logements occupés.
- Le revenu total médian des ménages hilairemontais en 2020 était de 104000\$, soit 19,3% supérieur à celui de l'ensemble des familles canadiennes, établi à 84000\$.
- Les ménages hilairemontais sont propriétaires de maisons individuelles non attenantes à la hauteur de 62,9 % comparativement aux Canadiens qui le sont

à 52.6%.

- En 2021, 81,2 % de la population âgée de 25 à 64 ans détenait un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires, ce qui représentait une moyenne supérieure à celle du pays.
- En 2021, 59,8% de la population active âgée de 15 ans et plus travaillait à l'extérieur de la municipalité.
 Un faible pourcentage (4,8%) utilisait le transport en commun pour se rendre au travail.
- En 2021, l'âge médian de la population hilairemontaise était de 47,2 ans comparativement à celui de la province de Québec qui était de 43,2 ans.

² Statistique Canada. (2023). (tableau). Profil du recensement.https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

³ Gouvernement du Québec, Source : Institut de la statistique du Québec, Décret 1358-2020

DONNÉES SUR LES AÎNÉS HILAIREMONTAIS ET LES AÎNÉES HILAIREMONTAISES

Statistique Canada (2021)

- En 2021, le nombre de résidentes et de résidents âgés de 65 ans et plus était de 4395, représentant 23,3 % de la population hilairemontaise (17,3 % en 2011), alors que la moyenne nationale s'élevait à 19,0 % et la moyenne provinciale à 20,3 %.
- En 2021, le pourcentage de résidentes et de résidents âgés de 80 ans et plus était de 5,6 % comparativement à la moyenne provinciale de 5,1 %.

Données récoltées par le Comité sur la famille et les aînés (2023)

• En 2023, le nombre de personnes logeant en résidences pour aînés (RPA) à Mont-Saint-Hilaire était de 637, soit 292 au Quartier Mont-Saint-Hilaire (Groupe Maurice), 300 au Manoir Mont-Saint-Hilaire (Résidence Soleil) et 45 à la Résidence Demeure Saint-Hilaire.

CONTEXTE MUNICIPAL

Ses vergers en flanc de montagne, ses institutions muséales, son Centre de la nature, le Manoir Rouville-Campbell, ses artistes et ses artisans uniques, l'implication active des organismes du milieu ainsi que ses parcs et espaces verts figurent parmi les précieux atouts de Mont-Saint-Hilaire. Véritables vecteurs d'animation sociale, de vitalité culturelle et de dynamisme économique, ils composent l'identité hilairemontaise au cachet unique. Sa renommée constitue une incontestable force d'attraction, tant comme destination récréative que comme résidence permanente.

Cette force d'attraction pour s'établir à Mont-Saint-Hilaire est accrue par les efforts persistants de la Ville en matière de conservation de son patrimoine, de protection de l'environnement, ainsi qu'en matière de diversité de ses activités récréatives, culturelles et de plein air. Le tout se conjugue à une vie associative très riche, de même qu'à un engagement bénévole soutenu dans diverses sphères d'activités.

Bref, la qualité de vie à Mont-Saint-Hilaire est manifeste, fortement tributaire de ses paysages bucoliques, de sa tranquillité et de la présence de nombreuses installations à vocation sociale, sportive et culturelle sur son territoire.



Divers éléments propres aux familles et aux personnes aînées ont été mis en place au fil des ans afin de favoriser leur bien-être. Parmi ceux-ci:

- Un nouveau Centre aquatique municipal fraîchement rénové;
- Un service d'inscription en ligne pour les activités aquatiques, les camps de jour et les cours de loisir;
- Des camps de jour certifiés de même qu'un programme d'accompagnement;
- Une programmation de loisir et aquatique diversifiée;
- De nombreux événements extérieurs;
- Des activités culturelles variées et ciblées pour les jeunes familles et les personnes aînées;
- Une tarification favorisant la famille et les personnes aînées pour l'accès à différents services municipaux de loisirs;
- Des nombreux organismes sportifs, communautaires ou culturels voués aux jeunes, aux familles et aux personnes aînées;
- Des partenariats avec les Villes avoisinantes en matière de loisir et de développement communautaire;
- La Maison des jeunes des Quatre Fenêtres logée dans les locaux municipaux;
- Les nombreux parcs présents dans les différents quartiers;
- Les nombreuses pistes cyclables accessibles aux familles et aux personnes aînées;
- Un service citoyen mis en place afin de répondre rapidement aux questions ou de référer vers les bonnes ressources de la Ville.

CONCLUSION

Par cette politique, la Ville compte améliorer davantage l'épanouissement des familles et la qualité de vie des aînées hilairemontaises et des aînés hilairemontais. Pour ce faire, elle s'appuie sur ses réalisations antérieures, auxquelles s'ajoutent maintenant de nouvelles actions et mesures concrètes suggérées par ses citoyens et ses citoyennes dans le cadre de la consultation menée par la MRC de La Vallée-du-Richelieu.

Ce faisant, la Ville agit pleinement dans les champs de compétence qui lui sont reconnus, favorise la concertation dans le cas de responsabilités partagées et apporte son appui et sa collaboration aux initiatives menées par la MRC grâce à son statut de gouvernement le plus proche du citoyen. Cette proximité et cette confiance que les citoyens et les citoyennes accordent à la Ville en font un intervenant incontournable dans la mise en place de projets communs sur son territoire. Par conséquent, notre démarche — et la politique qui en découle — s'harmonisent avec celles de la MRC de La Vallée-du-Richelieu. Elles se complètent et ajoutent des précisions, surtout en matière de mesures concrètes à mener par la Ville au cours des quatre prochaines années, soit la période durant laquelle la Politique sera en vigueur (2024-2027).

En terminant, mentionnons que la Politique et le plan d'action établissent des mesures mises en place sur un horizon de quatre ans. Un comité a été mis sur pied **(voir l'annexe 1)** pour assurer le suivi de leur implantation au cours de cette période. Au terme de celle-ci, les mesures seront évaluées et une nouvelle mouture de la Politique ou du plan d'action prendra forme sur la base des résultats obtenus et de ceux en voie d'être atteints.

REMERCIEMENTS

L'expertise collaborative et les efforts concertés des partenaires du milieu, des citoyens et des citoyennes ont été importants pour enrichir nos perspectives et façonner cette politique qui renforcera la qualité de vie des familles et des personnes aînées. Il est important de souligner l'héritage des anciens membres du comité qui ont su par leur apport ouvrir la voie et laisser une empreinte positive durable pour nos concitoyens et nos concitoyennes. Un merci spécial à Marie-Hélène Vinet, à Élisabeth Roberge, à Marie-Noële Tanguay et à Lucie Blanchet pour votre contribution, votre temps et votre dévouement pendant de nombreuses années.



ANNEXE 1

COMITÉ D'ÉLABORATION ET DE SUIVI DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉ•ES

MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE

La Politique de la famille et des aînés est placée sous la responsabilité du Comité de suivi formé de quatre personnes nommées par le conseil municipal de Mont-Saint-Hilaire. Une personne est choisie parmi les élus et les élues municipaux pour agir à titre de présidente du Comité de suivi. Un membre provient des chefs de services de la Ville alors que les deux autres sont des citoyens et des citoyennes de Mont-Saint-Hilaire représentant respectivement les familles et les personnes aînées.

« Le Comité de suivi doit s'assurer de la mise en oeuvre des actions découlant de la Politique de la famille et des personnes aînées. »

La priorisation des actions à entreprendre ainsi que la détermination des moyens pour les réaliser sont au coeur de son mandat.

Il veille aussi à actualiser les données, les concepts et les idées qui ont prévalu à la mise en place de cette Politique.

Le Comité de suivi prépare un rapport annuel faisant état de l'avancement du dossier et le soumet au conseil municipal pour information.

ORGANISMES CONSULTÉS

- Amis de la Vallée-du-Richelieu
- Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu
- Centre périnatal Le Berceau
- CLSC des Patriotes
- Maison de la Famille de la Vallée-du-Richelieu
- Maison des Jeunes des Quatre Fenêtres
- Matinées Mère-Enfants
- Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent
- Services municipaux

ANNEXE 2

CHAMP D'ACTION A : ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

ORIENTATION: La Ville souhaite rendre accessible les espaces naturels, les bâtiments ainsi que les aménagements urbains du territoire tout en tenant compte des préoccupations environnementales.

OBJECTIF 1: Favoriser l'accès à la rivière

	Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
r	Aménager des aires de repos et de pique-nique en bordure de la rivière	Service des travaux publics	Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMDQ)	Priorité #3	Décembre 2026

OBJECTIF 2 : Favoriser l'accès à la montagne.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Aménager quelques points d'accès locaux afin de favoriser l'accès à toute la population	Direction générale Service des travaux publics	Entreprise externe	Priorité #2	Septembre 2025

OBJECTIF 3 : Favoriser l'ajout de mobilier urbain permettant une période de repos.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Ajouter du mobilier urbain adapté pour différentes clientète (famille et ainés) aux endroits les moins bien désservis	Service des travaux publics Service du loisir et de la culture	Entreprise externe	Priorité #2	Mai 2025

OBJECTIF 4 : Améliorer l'accès aux bâtiments municipaux.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Considérer l'accessibilité à mobilité réduite et l'acces- sibilité universelle lors de la rénovation ou d'amé- nagement de batiments municipaux.	Service des travaux publics Service du loisir et de la culture	Organismes en lien avec l'accessibilité	Priorité #1	En continu
Rendre certains orga- nismes communautaires autonomes dans leur accès aux locaux de la Ville.	Service des travaux publics Service du loisir et de la culture	Organismes reconnus par la Ville Compagnies d'assurances	Priorité #1	Avril 2024

CHAMP D'ACTION B: VIE COMMUNAUTAIRE

(loisir, sport, culture et développement social)

ORIENTATION: La Ville souhaite favoriser la mise en place de services et d'activités destinés aux familles et aux personnes aînées. Pour ce faire, elle compte sur un réseau bien établi d'organismes communautaires dédiés au bien-être des familles et des personnes aînées ainsi que sur une communauté active et attentive aux besoins de celles-ci.

OBJECTIF 1 : Contribuer à la mise en place d'activités permettant aux personnes de s'exprimer et de briser l'isolement.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Organiser des ateliers multigénérationnels (art) menant à une exposition à la fin du projet.	Service du loisir et de la culture	Organismes reconnus	Priorité #3	Décembre 2027
Augmenter l'offre d'activités multigénérationnelles et familiales lors des événements municipaux (Marchés, Place à la famille)	Service du loisir et de la culture	Entreprise externe	Priorité #2	Décembre 2025

OBJECTIF 2 : Valoriser les mécanismes de concertation avec les organismes communautaires en ce qui concerne les services offerts aux familles et aux personnes aînés.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Adopter une nouvelle politique de reconnaissance et de soutien aux organismes.	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications	Organismes reconnus	Priorité #1	Décembre 2024
Promouvoir davantage les missions des organismes communautaires desservant les familles et les personnes aînées.	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications	Organismes reconnus	Priorité #2	Décembre 2024
Organiser une table de concertation annuelle entre la Ville et les organismes reconnus du territoire.	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications	Organismes reconnus	Priorité #2	Décembre 2024
Établir un bilan des activités offertes aux familles et aux personnes aînées par les divers organismes et, si nécessaire, bonifier ces offres via la programmation loisir.	Service du loisir et de la culture	Organismes reconnus	Priorité #2	Avril 2025

CHAMP D'ACTION C: COMMUNICATION

ORIENTATION : L'accès à une information municipale complète et pertinente est essentiel à l'épanouissement des familles et des personnes aînées. La Ville souhaite donc miser sur des mécanismes de communication efficaces adaptés aux besoins des familles et des personnes aînées.

OBJECTIF 1 : Adapter les véhicules d'information de la Ville à la réalité des familles et des personnes aînées.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Poursuivre la distribution de l' <i>Horizon</i> en version papier.	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications	Entreprise externe (Distributeur)	Priorité #2	Septembre 2024
Analyser la possibilité d'ajouter un panneau d'affichage électronique	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications Service des technologies d'information	Entreprise externe	Priorité #3	Décembre 2027
Mise en place d'un bureau citoyen afin de faciliter l'accès à l'information.	Services aux citoyens et communications	Entreprise externe	Priorité #1	Décembre 2024
Offrir une application de calendrier électronique permettant aux usagers d'ajouter un événement ou une activité à leur calendrier et de recevoir des notifications.	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications Service des technologies d'information	Entreprise externe	Priorité #3	Décembre 2027
Peaufiner le bottin des ressources afin qu'il soit plus attractif, détaillé et complet.	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications	Organismes reconnus Entreprise externe	Priorité #3	Décembre 2025

OBJECTIF 2 : Faciliter la participation citoyenne aux processus de consultations et de décisions de la Ville.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Cibler des outils de communication permettant de rejoindre davantage les citoyennes et citoyens et augmenter le taux de participation.	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications	Entreprise externe (Diffuseur)	Priorité #1	Décembre 2024
Mettre en place un moyen pour permettre à la population adolescente d'être consultée sur les activités municipales	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications	Entreprise externe (Diffuseur)	Priorité #2	Décembre 2026

CHAMP D'ACTION D : TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS URBAINS

ORIENTATION: Afin de favoriser des interactions fréquentes et valorisantes entre les familles, les personnes aînées et leur milieu de vie, la Ville désire maintenir des conditions de circulation et de déplacement conviviales et sécuritaires sur l'ensemble de son territoire. Outre le transport en commun et la circulation automobile, les déplacements actifs, bénéfiques pour les personnes et l'environnement, feront l'objet d'une attention toute spéciale.

OBJECTIF 1 : Sécuriser et faciliter les déplacements des familles et des personnes aînées, particulièrement en mobilité active, sur le territoire de la Ville.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Augmenter le nombre de pistes cyclables sur le territoire	Service de l'aménagement du territoire Service de l'ingénierie	Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMDQ)	Priorité #2	Mai 2026
Interpeller le MTMDQ sur l'importance d'installer des passages piétonniers à proximité des résidences pour personnes aînées, des garderies et des écoles	Service des travaux publics Service du loisir et de la culture Service de l'aménagement du territoire	Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMDQ)	Priorité #1	Décembre 2024
Inclure des éléments favorisant la sécurité des usagers dans les nouveaux projets et les travaux de réfection afin de faciliter les déplacements en mobilité active (trottoirs, éclairage, dos d'âne, etc.)	Service de l'ingénierie	Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMDQ)	Priorité #2	En continu

OBJECTIF 2 : En concertation avec les partenaires publics et privés, rendre attrayante et fonctionnelle l'utilisation des divers moyens de transport en commun sur l'ensemble du territoire de la ville.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Communiquer les besoins de la population à EXO en matière de transport collectif	Direction générale Service de l'aménagement du territoire	EXO	Priorité #2	Décembre 2024
Organiser des activités de mise en valeur du transport actif auprès de différentes tranches de la population	Service du loisir et de la culture	Écoles Organismes	Priorité #1	En continu
Évaluer la possibilité de mettre en place un partage de moyens de transport avec l'aide des partenaires existants (covoiturage, service de vélos partagés, etc.)	Direction générale	EXO	Priorité #3	Décembre 2027

OBJECTIF 3 : Favoriser l'accès à des espaces de stationnements et à des supports à vélos.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Ajouter des supports à vélos dans les principaux pôles d'achalandage	Service des travaux publics Service du loisir et culture		Priorité #1	Mai 2024

CHAMP D'ACTION E: HABITATION ET MILIEU DE VIE

ORIENTATION: La Ville désire contribuer à l'épanouissement des familles et des personnes aînées, quel que soit leur niveau de vie, ainsi que favoriser la mixité sociale et générationnelle sur son territoire. De cette façon, elle souhaite bâtir une communauté résiliente de partage et d'entraide.

OBJECTIF 1: Favoriser le développement de divers types de logements susceptibles de répondre aux besoins des familles et des personnes aînées.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Écouter et soutenir les projets de coopératives d'habitations soutenus par des citoyens	Service de l'aménagement du territoire	Entreprise externe	Priorité #3	Décembre 2027

OBJECTIF 2 : Participer au maintien des personnes aînées dans leur milieu de vie.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Promouvoir les services de soutien à domicile	Service du loisir et de la culture Service des communications	CLSC des Patriotes Organismes reconnus	Priorité #1	Décembre 2024
Instaurer un projet pilote de brigade bénévoles (jeunes et adultes) afin de venir en aide aux personnes aînées du territoire	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications	CLSC des Patriotes Organismes reconnus	Priorité #3	Décembre 2027
Recenser les programmes d'aide financière et de sou- tien en matière d'habita- tion (pour la rénovation, la reconversion, l'adaptation pour cause de handicap, le maintien à domicile, etc.) et les promouvoir davantage	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications	CLSC des Patriotes Organismes reconnus	Priorité #3	Décembre 2027

CHAMP D'ACTION F: SÉCURITÉ DES PERSONNES

ORIENTATION : La Ville désire consolider l'ambiance sereine et sécuritaire propre à Mont-Saint-Hilaire. Elle souhaite également prévenir les menaces extérieures.

OBJECTIF 1: Promouvoir les comportements sécuritaires auprès des familles et des personnes aînées.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Informer les personnes vulnérables sur la sécurité, notamment sur la cybersé- curité et les fraudes	Services aux citoyens et communications	Organisme reconnus Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent Régie intermunicipale d'incendie de La Vallée-du-Richelieu	Priorité #2	Juin 2025

OBJECTIF 2 : Collaborer aux efforts des partenaires afin d'améliorer la sécurité financière et alimentaire des familles et des personnes aînées.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Sensibiliser les citoyens à l'importance du rôle des policiers communautaires sur le territoire	Service du loisir et de la culture	Régie de police Richelieu - Saint-Laurent	Priorité #2	Décembre 2025
Sensibiliser les jardiniers, les agriculteurs et les commerçants alimentaires à remettre les denrées ex- cédentaires aux organismes concernés afin d'aider les familles et les personnes aînées vulnérables et d'éviter le gaspillage alimentaire	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications Service de l'aménagement du territoire	Organismes reconnus Événements spécifiques (La Guignolée)	Priorité #3	Décembre 2026

CHAMP D'ACTION G : RÉUSSITE ÉDUCATIVE

ORIENTATION : La Ville souhaite offrir des opportunités d'apprentissage, de développement ainsi que d'acquisition de compétences aux membres des familles et aux personnes aînées.

OBJECTIF 1: Contribuer à la poursuite de l'apprentissage chez les personnes aînées et les familles.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Bonifier l'offre d'activités de formations de la Ville (cours, cafés-rencontres, bibliothèque, etc.)	Service du loisir et de la culture	Organismes reconnus Centre de services scolaires des Patriotes	Priorité #2	Décembre 2025
Informer les citoyens sur les activités de formations offertes par des orga- nismes externes tels que l'Université du 3º âge	Service du loisir et de la culture	Organismes reconnus Centre de services scolaires des Patriotes	Priorité #2	Décembre 2024
Cibler les organismes offrant du soutien scolaire afin d'informer les familles de ce service	Service du loisir et de la culture	Organismes reconnus Centre de services scolaires des Patriotes	Priorité #2	Décembre 2025

CHAMP D'ACTION H: SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

ORIENTATION : La Ville souhaite orienter les citoyens vers les bonnes ressources et faire la promotion des missions des organismes liés à la santé et aux services sociaux. La Ville souhaite également faire la promotion des saines habitudes de vie.

OBJECTIF 1 : Contribuer à la diffusion d'informations de qualité sur des sujets touchant le bien-être et la santé afin de permettre aux familles et aux personnes aînées de faire des choix éclairés.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Mettre en place des conférences offertes par des professionnels sur des sujets liés à la santé	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications	CLSC des Patriotes Organismes reconnus Entreprise externe	Priorité #2	Septembre 2024
Promouvoir les services et les infrastructures de la Ville qui ont un effet bénéfique sur la santé et les saines habitudes de vie	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications	Organismes reconnus	Priorité #1	Septembre 2024
Souligner les journées ou semaines thématiques liées à la santé (prévention du suicide, tabagisme, alimentation, etc.)	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications	CLSC des Patriotes Organismes reconnus	Priorité #2	Janvier 2025

CHAMP D'ACTION I: PARTICIPATION ET INCLUSION SOCIALE

ORIENTATION: La Ville souhaite encourager la mise en place d'activités ou d'événements favorisant l'inclusion sociale et l'équité. Elle souhaite également s'assurer que toutes les familles et les personnes aînées puissent participer aux différentes activités en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté.

OBJECTIF 1: Faciliter l'accès aux activités de la Ville pour les citoyens à faible revenu.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Mettre en place le programme Sports et Loisir pour tous permettant à des citoyennes et citoyens à faible revenu de participer gratuitement à des activités de loisir	Service du loisir et de la culture	Organismes reconnus et mandatés	Priorité #1	Septembre 2024

OBJECTIF 2 : Lutter contre la discrimination liée à l'âge.

Actions (activités, mesures)	Ressources (intrants)	Responsables ou partenaires	Priorité	Échéancier
Favoriser la mise sur pied de programmes et d'activités intergénérationnels	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications	Organismes reconnus (Amis Vallée du Richelieu, Matinées Mère-enfants), garderies et CPE du territoire	Priorité #1	Janvier 2025
Diffuser de l'information pour sensibiliser la population à la lutte contre l'âgisme, notam- ment lors des campagnes ou des événements nationaux et internationaux	Service du loisir et de la culture Services aux citoyens et communications	CLSC de Patriotes Organismes reconnus	Priorité #2	Décembre 2025
Réviser ses politiques, programmes, supports de communication et offres d'emploi afin d'éviter d'éventuelles manifesta- tions d'âgisme.	Service du loisir et de la culture Service des ressources humaines Services aux citoyens et communications	CLSC de Patriotes Organismes reconnus	Priorité #2	Décembre 2025

ANNEXE 3

PORTRAIT DES RESSOURCES

ORGANISMES DE LOISIRS

La Ville offre une programmation annuelle et variée de cours et d'activités au Centre aquatique de Mont-Saint-Hilaire et à la Bibliothèque Armand-Cardinal. Afin de compléter son offre de services de loisir, la Ville collabore avec les organismes du milieu.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET SOCIAUX

Plusieurs organismes du milieu œuvrent au sein de la communauté et contribuent grandement à l'épanouissement et à l'amélioration de la qualité de vie de nombreuses personnes et familles.

CONSULTEZ LA LISTE DES ORGANISMES MUNICIPAUX

CONSULTEZ LA LISTE DES ORGANISMES RÉGIONAUX DESSERVANT MONT-SAINT-HILAIRE





villemsh.ca

